

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Solution tampon de dureté

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: DUHA7405-A

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd, Cincinnati, OH 45241
(800) 438-2647

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence (800) 255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Corrosif

Troubles sévères des yeux, catégorie 1
Corrosion de la peau, Catégorie 1A



Irritant

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition simple, catégorie 3, Irritation respiratoire.
Toxicité aiguë (orale), catégorie 4



Dangereuse pour l'environnement,

Danger de toxicité chronique, Catégorie 2

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, Catégorie 2

Mention d'avertissement: Danger

Mentions additionnelles de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Nocif en cas d'ingestion.
Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclaration de mise en garde:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage.
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
Bien se laver la peau après utilisation.
Éviter de libérer dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Recueillir le produit répandu.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Stocker dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 1336-21-6	Hydroxyde d'ammonium	7.28 %
CAS 12125-02-9	Chlorure d'ammonium	54.23 %
CAS 29932-54-5	Magnésium disodium d'EDTA, Tétrahydrate	0.64 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	37.83 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposée doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin. Ne PAS faire vomir. Ne

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Nausée. Mal de tête. Irritation.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage. Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection.

Informations supplémentaires (précautions):

Assurer une ventilation adéquate. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de produire de la poussière. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Nettoyer les déversements immédiatement en respectant les précautions notées dans la Section 8. Balayer et recueillir dans un contenant pour l'élimination. Toujours appliquer les réglementations locales. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Voir Section 13. Voir Section 8. Voir Section 8. Absorber avec des matériaux appropriés. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Pour les instructions d'élimination, se reporter à la Section 13. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Balayer et pelleter. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

Se laver les mains après la manipulation. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 8. Se laver les mains après la manipulation. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer avec des risques similaires. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Voir Section 5. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, ACGIH VLS : 17 mg/m³.
 1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, OSHA PEL : 35 mg/m³.
 1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, OSHA MPT 25 ppm (18 mg/m³) ST 35 ppm (27 mg/m³).
 12125-02-9, Chlorure d'ammonium, ACGIH VLS : 10 mg/m³.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Une ventilation normale est suffisante. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail.

Protection respiratoire:

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Lorsque l'évaluation fait état de risques, porter les appareils respiratoires à air, voir la Section 6. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Porter des vêtements de protection.

Protection oculaire:

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté			
Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Ammoniacal	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Environ 1
Point de fusion / congélation:	Non déterminé	Solubilités:	Solubilité infinie dans l'eau.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non déterminé	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Aucune en cas de traitement normal.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Réaction explosive avec le chlorate de potassium ou le trifluorure de brome. Réagit violemment avec le bromure de pentafluorure, les composés d'ammonium, les nitrates, et l'heptafluorure d'iode. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Conditions à éviter: Aucun(e)

Matériaux incompatibles:

Acides forts. Bases fortes. Sels d'argent. Combustibles forts.

Produits de décomposition dangereux:

ammoniac. Chlorure d'hydrogène. Oxyde de magnésium. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote (NO_x), oxydes de sodium.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistence et dégradabilité:

Non persistant.

Potentiel bioaccumulatif:

Renseignements non disponibles. Pas facilement biodégradable.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Offrir les solutions en surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11).

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

UN2672

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Solution d'ammoniac.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Solution d'ammoniac.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aiguë

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium 1,000 lbs.

12125-02-9 Chlorure d'ammonium 5,000 lbs.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 4-1-0

HMIS: 4-1-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).
IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).
IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.13.2015

Solution tampon de dureté

IATA Association internationale du transport aérien.